

*Communiqué de presse - Bobigny, le 7 février 2020*

## **Le Département de Seine-Saint-Denis lance deux nouvelles actions pour le verdissement de son territoire**

**Stéphane Troussel, Président du Département de Seine-Saint-Denis, a inauguré jeudi 6 février la toute première cour « Oasis » de Seine-Saint-Denis, au Collège Langevin-Wallon à Rosny-sous-Bois. Il a par ailleurs annoncé la mise en place dès le du 1<sup>er</sup> mai de l'opération « Un bébé = un arbre », qui concourra également au verdissement de la Seine-Saint-Denis**

Alors que les inégalités environnementales touchent particulièrement les personnes les plus modestes et a fortiori les plus jeunes, la création d'une première cour « Oasis » dans un collège de Seine-Saint-Denis concrétise les engagements pris en la matière par le Département en février 2019.

La cour du collège Langevin-Wallon de Rosny-sous-Bois, rénovée pour un budget global de 400 000 euros, permettra ainsi de :

- **Améliorer le cadre de vie des collégien.ne.s**, avec l'agrandissement de la cour de 3100 m<sup>2</sup> à 3400 m<sup>2</sup>, la création d'îlots de fraîcheur grâce à des matériaux adaptés et la plantation d'arbres de grande hauteur, et la mise en place de fontaines et jeux d'eau
- **Développer la biodiversité** en faisant passer les espaces verts de 33 % à 55% de la surface globale de la cour
- **Sensibiliser et éduquer les élèves à l'environnement** via la création d'une mare et d'un potager qui permettront de réaliser des ateliers et animations directement intégrés au projet pédagogique du collège
- **Limiter les apports d'eau pluviale au réseau d'assainissement** grâce à l'inversion de la pente de la cour actuelle et la mise en place d'un sol perméable et drainant

Conçue comme un modèle expérimental, cette première cour « Oasis » a vocation à être reproduite dans d'autres collèges de Seine-Saint-Denis. Le Département lancera ainsi en 2020 la création de cours « Oasis » à Epinay (collège Robespierre), Bobigny (République), Sevran (Evariste Galois), Montreuil (Jean Moulin) et Tremblay (Pierre de Ronsard).

## **Opération « Un bébé = un arbre » à partir du 1<sup>er</sup> mai**

Stéphane Troussel en a profité pour annoncer également le lancement de l'opération « Un bébé = un arbre » qui permettra aux parents de Seine-Saint-Denis de parrainer la plantation d'un arbre à l'occasion de la naissance de leur enfant. Cette possibilité sera ouverte aux enfants nés à compter du 1er mai, via un formulaire à remplir dans les maternités ou sur le site internet du Département. Cette opération inédite permettra de développer le patrimoine arboré en Seine-Saint-Denis tout en sensibilisant les habitant.e.s à l'enjeu du verdissement du territoire.

Les premières plantations se feront à l'automne sur les espaces du Département (parcs, voiries...), et seront pour certaines participatives afin d'associer les habitant.e.s à la création de ces îlots de fraîcheur. Pour les parents qui le souhaitent, l'essence pourra leur être directement remise, afin, dans ce cas, qu'ils la plantent chez eux. A titre indicatif, près de 29 000 enfants sont nés sur le territoire de la Seine-Saint-Denis en 2018.

*« Aux côtés de Bélaïde Bedreddine, Vice-président du Département chargé de l'écologie urbaine, je souhaite que la Seine-Saint-Denis s'engage résolument dans le combat pour le verdissement de nos villes. Ces actions innovantes permettront d'améliorer la santé de nos habitant.e.s, d'enrichir leur cadre de vie et de les sensibiliser à cet enjeu d'avenir qu'il faut savoir conjuguer au présent. »* **Stéphane Troussel, Président du Département de Seine-Saint-Denis**

### **Contact Presse**

**Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis**

Grégoire Larrieu / [glarrieu@seinesaintdenis.fr](mailto:glarrieu@seinesaintdenis.fr) / 06 35 84 13 82